



# SECTION STEP

## Saison 2017-2018

### Qui encadrent ?

La section sera animée par Camille STRASSER et Laetitia SCHAAL.

### Quand et où ?

**Lundi de 20h à 21h**

Toute l'année (dès le 18 septembre 2017), excepté pendant les vacances scolaires de Noël et de Pâques, et sauf contre ordre (location de la salle, etc....).

Au **FOYER, rue Principale** à Hindisheim.

### Combien ça coûte ?

La cotisation 2017-2018 s'élève à :

- 74€ pour les adultes et enfants de + de 15 ans (au 1<sup>er</sup> janvier 2017)
- 68€ pour les enfants de – de 15 ans (au 1<sup>er</sup> janvier 2017)

Elle se décompose comme suit :

- 12 € : Carte de membre (à payer qu'une seule fois quelque soit le nombre d'activités pratiquées au sein du Cercle St Etienne)
- 62 € ou 56 € : Frais d'activité

### Comment s'inscrire ?

L'inscription sera effective à la réception des documents ci-dessous :

- un certificat médical, ou le questionnaire de santé dûment rempli et signé  
*Note : Les certificats médicaux fournis en début de saison 2016/2017 sont valables 3 ans pour la délivrance d'une licence sans interruption au cours des 3 années et sous réserve de remplir un auto-questionnaire de santé annuel.*
- le document remis lors de votre inscription, concernant l'assurance, dûment complété, daté et signé
- le chèque de cotisation libellé à l'ordre du Cercle St Etienne
- la fiche de renseignement complétée, et accompagnée d'une photo d'identité

### Une question . . . Qui contacter ?

Camille STRASSER : 06/70/25/79/91 Laetitia SCHAAL : 06/79/38/05/48

**Où trouver l'actualité de la section ?** Rejoignez-nous sur Facebook, sur la page, « *Section Step HINDISHEIM* » !!!

**Où trouver l'actualité de l'association ?** Aimez la page Facebook « *Cercle Saint Etienne Hindisheim* » pour être à la page des actualités ! Vous pouvez également trouver toutes les informations utiles sur le site internet *cse-hindisheim.info*

Amicalement et sportivement,

Laetitia Schaal  
Vice Présidente, Section Step.

NB : Il est possible de découvrir la section au travers d'un cours gratuit. L'inscription sera alors nécessaire pour accéder aux cours suivants.

Photo



### Fiche de renseignements

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : |\_\_| |\_\_| |

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone

Domicile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| | Portable : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |

Courriel : \_\_\_\_\_

**Si enfant mineur,**

Portable (mère) : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |

Portable (père) : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |

Frais d'activité : |\_\_\_\_\_| €

Carte de membre : |\_\_\_\_\_| €

Total à régler : |\_\_\_\_\_| €

De quelle(s) autre(s) section(s) du Cercle St Etienne êtes-vous membre ?

\_\_\_\_\_ Et dans quelle section avez-vous réglé la carte de

membre ? \_\_\_\_\_

---

La section Step a créé une **page Facebook**, sur laquelle vous trouverez différentes informations (visibles par **tout public**).

J'autorise le Cercle St Etienne à utiliser des photographies prises lors de représentations et/ou de répétitions à des fins publicitaires de démonstrations ou d'archives dans le cadre de la page Facebook. (**cochez la case pour donner votre accord**)

Hindisheim, le \_\_\_/\_\_\_/2017, « Lu et approuvé »

Signature

# SECTION STEP

## Saison 2017-2018

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

#### Talon à remettre au Cercle Saint-Etienne :

Date du dernier certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du STEP :

.....(date complète si connue, si non l'année).

Je soussigné(e) (NOM, prénom) ..... atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de mon inscription pour la saison sportive 2017/2018 à la section STEP du Cercle Saint-Etienne.

Cette attestation est valable 1 année, sous réserve de modification notoire de mon état de santé.

A Hindisheim, le ..... /..... /..... Signature



<http://cse-hindisheim.info>

# SECTION STEP

## Saison 2017-2018

### NOTICE D'INFORMATION AUX MEMBRES DES SECTIONS SPORTIVES

#### **Objet : votre couverture assurance saison 2017/2018**

Vous allez vous inscrire dans l'une des sections sportives du Cercle Saint-Etienne.

Conformément à la réglementation et pour protéger ses adhérents, le Cercle Saint-Etienne a souscrit une responsabilité civile pour l'ensemble de ses membres.

Par ailleurs, toute association à l'obligation légale d'informer de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Extrait de l'art. L321-4 du code des Sports).

Pour cette « individuelle accident », nous estimons que chaque membre doit pouvoir s'assurer au niveau où il le souhaite. Nous vous conseillons de vérifier les garanties que vous avez par votre propre contrat d'assurance, pour les dommages corporels pouvant résulter de la pratique du sport.

Si éventuellement vous étiez intéressés par une proposition d' « individuelle accident », adressez-vous au responsable de section qui vous renseignera.

Hindisheim, le 6 septembre 2017

La Présidente,  
Annie MUTSCHLER

### DOCUMENT ASSURANCE

A remplir et à rendre **OBLIGATOIREMENT** au responsable de la section.

Je, soussigné(e),

NOM : .....

Prénom : .....

Membre de la section : .....

OU

Père, mère, ou tuteur légal de l'enfant (Rayer les mentions inutiles)

NOM et Prénom de l'enfant : .....

Membre de la section : .....

*atteste avoir obtenu, par notice au moment de l'inscription, les informations concernant la couverture assurance que le Cercle Saint-Etienne a engagée pour protéger ses membres (RC).*

J'ai bien noté qu'il m'est conseillé de vérifier les garanties auprès de ma propre compagnie d'assurance pour les dommages corporels pouvant résulter de la pratique du sport.

Si une proposition d' « individuelle accident » m'intéresse par le biais de l'association, je contacte le responsable de section qui me renseignera.

A Hindisheim, le .....

Signature